



Mon séjour expire alors que je suis en mission

Par **Marlow**, le **13/07/2009** à **14:27**

Bonjour,
Je suis en France depuis 7 ans j'ai fait mes études et je suis marié depuis 2008 à une Française. Je bénéficie d'un titre de séjour "vie privée et familiale". Aujourd'hui je travaille dans la solidarité internationale pour une ONG. Nous avons plusieurs projets dans les pays en voie de développement que je supervise personnellement depuis le siège ici à Paris. Je dois aller en mission d'autonomisation d'un an en Afrique seulement, mon titre de séjour expire le 04 nov 2009 et je risque de retrouver coincé en Afrique. Pensez-vous que j'aurais des problèmes pour rentrer en France à la fin de ma mission? ou connaissez-vous un moyen de partir tranquillement?
Merci de m'apporter votre aide
Merlow

Par **anais16**, le **13/07/2009** à **15:52**

Bonjour,
Soit vous faites un aller-retour pour le renouvellement de votre carte, et dans ce cas là méfiez-vous car si vous avez obtenu un titre VPF en tant que conjoint de français, la préfecture pourra même vous refuser le renouvellement pour cause de rupture de la vie commune.
Soit vous perdez tous vos droits car ne résidez plus en France. Pour revenir vous devrez alors demander un visa long séjour conjoint de français et redemander un titre de séjour; ce qui ne devrait pas poser de problème.
Renseignez-vous bien directement auprès de votre Préfecture car chaque cas étant particulier, ils ont toujours possibilité de faire certaines dérogations. A vous de négocier cela avant votre départ.
NB: je trouve votre travail merveilleux, j'ai moi-même obtenu en 2008 un master 2 "droit et pratique de la solidarité internationale" en plus de mon diplôme de juriste en droit des étrangers, mais si vous cherchez du personnel n'hésitez pas je suis disponible!